

L'Évaluation dans l'Éducation à l'Environnement

) le point sur... (

L'évaluation au service des actions

André GEAY, Ancien directeur de CFA (CCI de Poitiers) et Professeur associé en Sciences de l'Éducation (Université de Tours)

() à l'origine

• L'évaluation est un thème d'actualité au sein de l'IfrÉE. En novembre dernier, s'est déroulé le troisième Séminaire du Pôle national de ressources en EEDD sur le thème " *Sur les chemins de l'EEDD, où en sommes-nous ? Quelles évaluations pour comprendre et progresser ?* " (voir pages intérieures).

• De plus, c'est aussi le thème du prochain cahier de " *Gérer la ressource en eau ici et ailleurs...* " qui paraîtra dans le courant de l'année 2006.

)(Débats !

" Domination ou co-responsabilité ?

Parce que l'ErE se fonde sur une éthique de la responsabilité, elle nous invite à sortir des rapports dominants/dominés. L'évaluation doit être au service de la construction du monde des citoyens par eux-mêmes, pour eux-mêmes. Dès lors est remise en question la pratique isolée de l'évaluation externe. C'est pourtant la plus souvent uniquement celle-là qui est pratiquée et... réclamée ("Mais dites-moi donc si je suis dans le bon ou pas !"). Il est difficile pour chacun de sortir de notre traditionnelle relation maître-esclave, surtout au moment de l'évaluation. Besoin de pouvoir et besoin de sécurité se conjuguent pour faire de l'un et de l'autre des complices.

Il faut rendre aux apprenants le pouvoir de l'évaluation. "

Extrait du texte « L'évaluation en Éducation à l'Environnement. Complexité, Globalité, Incertitude, Lâcher prise ! » de Christine PARTOUNE, Formatrice à l'Institut d'Eco-Pédagogie, Liège, Octobre 1998.

Quand on parle aujourd'hui à tout va d'évaluation dans les systèmes éducatifs et sociaux, on oublie que cette nouvelle terminologie recouvre souvent celle de l'ancien "contrôle". Or, il s'agit là de deux types de pratiques qui ne doivent pas être confondues, mais d'abord dissociées avant d'être ré-articulées. Toute évaluation est jugement et interprétation et c'est en dépassant la logique du simple contrôle qu'elle devient source de sens.

Une démarche plus complexe que le simple contrôle

L'évaluation se situe entre la production d'information et la prise de décision, et on s'accorde à dire qu'elle a trois grandes fonctions différentes :

- contrôler la conformité (mesure des écarts)
- améliorer le fonctionnement (évaluation formative et régulatrice)
- décider de la poursuite de l'action (réévaluation du sens du projet)

On passe ainsi, dans la même démarche, de l'évaluation comme instrument de mesure des faits observés (contrôle objectif) à une évaluation au service du pilotage des actions... ce qui réintroduit la subjectivité : il n'y a d'évaluation que lorsqu'il y a un jugement de valeur sur les faits observés.

Nécessité d'un double référentiel

L'objectif de l'évaluation de l'action est de connaître (produire de l'information) pour agir (décision), ce qui est aussi la finalité de l'approche systémique qui vise l'efficacité de l'action. Or l'action est un système complexe dans lequel tout acteur impliqué ne voit pas les faits comme une donnée uniquement extérieure à lui, mais construit aussi la situation en fonction de ses propres filtres (valeurs, intérêts, représentations déjà-là...).

Évaluer c'est fondamentalement créer un rapport entre les faits observés et un référentiel, donné ou construit ; il y a alors nécessité d'un double référentiel :

- un référentiel qu'on peut qualifier de **fermé** (le code de la route) parce qu'il contient tous les objectifs visés avec leurs critères et indicateurs. Ce référentiel permet d'abord de repérer le maximum de faits objectifs, d'obtenir le consensus sur ces faits parce que mesurés partout identiquement et de répondre à la question : les objectifs de l'action sont-ils atteints ?

- un référentiel qu'on peut qualifier d'**ouvert** permettant de recueillir et d'analyser les données floues (ressentis, appréciations, jugements de valeurs des acteurs) ainsi que les éléments inattendus (effets pervers et imprévus) de l'action. Il permet de répondre à la question : en dehors des objectifs visés, que s'est-il réellement passé ?

Il y a donc évaluation proprement dite seulement lorsque, au-delà du contrôle des faits, on prend en compte la totalité des situations vécues et donc aussi le point de vue des acteurs.

Pas d'évaluation sans négociation

Si l'objectif de l'évaluation est bien de connaître et comprendre pour agir, la construction du référentiel d'actions collectives ne peut être que collective. En effet le référentiel ne pourra pas être unique (comme dans le contrôle) mais nécessairement multiple car il sera le résultat (compromis) d'une négociation entre les différents systèmes de valeurs souvent contradictoires des diverses catégories d'acteurs (parents, citoyens, producteurs, consommateurs, politiques...). Il n'y a donc pas d'évaluation sans participation des évalués et sans négociations. Seule l'évaluation est démocratique alors que le contrôle est autoritaire.



)) Pourquoi évaluer ?

Pour mesurer l'efficacité : conformité du projet aux objectifs assignés : sa mesure est directement liée aux choix initiaux des objectifs qui doivent être soigneusement prévus d'avance et hiérarchisés (préparation en amont, formation - action).

Pour améliorer le fonctionnement : l'efficacité confronte les résultats du projet aux moyens mis en œuvre : une meilleure organisation peut permettre d'obtenir les mêmes résultats à moindre coût.

Pour donner du sens : relier les actions et les orientations politiques et / ou stratégiques.

Pour produire du changement.

Il faut aussi tenir compte de la complexité due aux interactions avec les territoires voisins, les risques juridiques, économiques...

Source : travaux internes au réseau de consultants Pluralis

)) Quelques définitions

Indicateur : Tout phénomène témoignant de l'existence d'un autre. On cherche généralement des indicateurs spécifiques et facilement mesurables.

C'est une donnée ou une variable isolable, observable, si possible quantifiable, choisie par le chef de projet parce qu'elle est représentative d'un objectif du projet.

Critère : Ce qui est le plus important pour la personne dans une situation.

Il est à la base d'un jugement, il est une catégorie des valeurs de la personne.

Objectifs : Ce que la personne veut atteindre, exprimé par des faits précis (avec des verbes d'action), en termes positifs et réalistes.

Il est concret : faits spécifiques, délais, dates, moyens.

actions &

Une mission évaluation formative...

... pour conjuguer évaluation et démarche participative

Comment doter des Conseils de développement d'un dispositif d'évaluation en continu pour leur permettre de disposer d'un regard objectif sur leur fonctionnement ?

Cette question s'est posée très tôt aux animateurs de l'expérimentation pour un développement responsable et solidaire (DRS) menée par quatre Pays du Poitou-Charentes.

L'enjeu apparaissait important car les Conseils de développement se trouvaient au cœur des deux objectifs centraux de cette expérimentation :

- réussir une élaboration réellement participative des projets de territoires,
- se saisir des exigences du développement durable et les mettre en application.

Pour répondre à cette préoccupation, une mission « évaluation formative » a été mise en place et confiée à Peter Szerb sur une durée de 16 mois à partir de septembre 2002.

Sa mission : observer le fonctionnement des Conseils de développement et rendre compte, de manière formative, de ses analyses, oralement et par écrit, à l'ensemble de leurs membres.

Plus précisément, son travail d'observation et d'analyse devait porter en priorité sur :

- les moyens mis en œuvre pour développer la démocratie participative,
- les démarches d'élaboration des projets pour apprécier dans quelle mesure les exigences du développement durable étaient prises en compte.

Peter Szerb s'est donc livré à un travail pédagogique en s'appuyant sur des outils très simples : grilles, schémas... pour livrer le fruit de ses observations.

Ce travail a permis de décrire, avec des données comparables d'un territoire à l'autre, la composition des Conseils de développement, leurs règles de fonctionnement, leur degré de responsabilité et d'autonomie, leur

articulation avec l'exécutif du Pays.

Une enquête réalisée auprès d'un échantillon de plus de cinquante membres de Conseils de développement a permis de recueillir un ensemble de données qualitatives sur le déroulement de l'expérimentation DRS et sur la manière dont elle était vécue.

Ainsi, les membres des Conseils de développement ont pu se saisir de ces observations à intervalles très réguliers et prendre peu à peu l'habitude de confronter leur fonctionnement et le fruit de leurs travaux avec leurs objectifs et intentions de départ... une manière d'apprendre à s'auto évaluer « chemin faisant ».



Quels enseignements ?

Après un temps marqué par un peu de méfiance, l'intérêt pour cette démarche originale d'évaluation s'est manifesté assez rapidement et à l'issue de l'expérience son utilité était reconnue de manière quasi unanime.

L'expérience a sans doute été une peu courte pour que s'installe un dispositif pérenne d'évaluation des Conseils de développement sans appui extérieur, mais on peut raisonnablement espérer que les acquis de cette expérience soient réinvestis sur les territoires de l'expérimentation DRS ou sur d'autres terrains.

Contact :

Jean-Noël ROUX
ADEME Poitou-Charentes
jean-noel.roux@ademe.fr

L'enquête réalisée dans le cadre de l'évaluation est disponible sur le CD du bilan d'étape de DRS. Les résultats de l'enquête sont présentés dans un document Word disponible par mail sur simple demande.

expériences

Communauté Urbaine de Dunkerque

Prise en compte du DD en vue d'une évaluation

En 2002, la Communauté Urbaine de Dunkerque s'est engagée dans un grand chantier autour du développement durable : construire avec ses partenaires une méthode et des outils de prise en compte du développement durable et d'évaluation.

Il s'agissait de donner à la collectivité et à ses partenaires (entreprises, associations, autres pouvoirs publics...) les moyens de mieux prendre en compte le développement durable dans les projets, les actions, les programmes... et de se donner les moyens d'évaluer les avancées dans ce sens.

Ces outils ont été mis au point et en particulier une " grille de questionnements " développement durable qui permet d'aborder des sujets extrêmement divers tout en étant sûr de se poser toutes les questions de la durabilité. Les questionnements portent aussi bien sur la prise en compte de la différence, que sur les activités induites, que sur les principes de précaution et de prévention, la parité homme-femme, la co-production de l'action publique, la subsidiarité, etc.

Depuis mars 2005, la démarche a été systématisée dans l'ensemble des services de la collectivité (1200 agents) pour passer leurs activités, les politiques publiques qu'ils portent, le fonctionnement... au crible du développement durable.

Chaque service se réunit une première fois autour de la grille de questionnement, passe son activité à son crible, acte les avancées en termes de développement durable, identifie les progrès possibles et les nouvelles actions envisageables, identifie des partenaires inter-

nes et externes qu'il serait nécessaire d'associer à la réflexion. Une deuxième réunion est organisée avec ces partenaires. L'objectif est d'aboutir à un " cercle de qualité durable " montrant l'état des lieux et les pistes de progrès dans les quatre dimensions du développement durable.

Après validation, les services peuvent construire leur planning de mise en œuvre des améliorations d'actions et des actions nouvelles, déterminer des indicateurs de suivi et de résultat. Alors, les choses sont



prêtes pour une évaluation un an ou deux après...

Ces travaux, presque terminés, ont déjà révélé :

- une énorme richesse d'initiatives de la part des agents dans le sens du développement durable, la plupart du temps méconnues des autres services et de la population,

- une grande aspiration à faire mieux encore et surmonter les pesanteurs, les difficultés de fonctionnement (transversalité, pilotage par projet,...)

De nombreux chantiers sont donc devant nous et en particulier ceux qui relèvent de l'organisation et du management général de la collectivité, que chaque service ne peut résoudre tout seul.

Introduire le développement durable comme fil conducteur de l'action de la collectivité ouvre des pistes d'amélioration du service public et de transformation positive de la collectivité.

Contact :

Jean-Blaise PICHERAL
jeanblaise.picheral@tud.dunkerque.fr

outils &

L'évaluation des actions de formation d'adultes

3 façons de solliciter les participants

Le stagiaire comme " client "

On installe le stagiaire dans la posture " client " lorsque l'on demande aux participants d'une formation d'exprimer un niveau de satisfaction, de porter une appréciation sur les différents éléments du stage (contenus, démarche, conditions). Si elle est indispensable, cette évaluation ne suffit pas pour évaluer un stage, puisqu'elle est centrée sur des points extérieurs au participant.

Les outils possibles :

- grille d'appréciation,
- questionnaire.

Les participants situent un niveau de satisfaction sur une échelle.

Si l'on procède à ce type d'évaluation, il est important, dans la mesure du possible, d'établir une synthèse des évaluations individuelles et d'organiser un temps d'échange en groupe avec les participants pour faire expliciter et approfondir les points de vue exprimés.

Le stagiaire comme " apprenant "

Quels savoirs ont été acquis ? L'information a-t-elle été retenue ?

On ne cherche pas à savoir si la personne est satisfaite, mais si les objectifs pédagogiques sont atteints.

On demande alors au participant de décrire ou de positionner ses acquis en se centrant sur les objectifs du stage.

Les outils possibles pour repérer les acquisitions :

- questionnaire,
- étude de cas,
- mise en situation,
- réalisation d'un projet ou d'un produit.

L'outil le plus courant reste le questionnaire. Les questions formulées en référence aux objectifs pédagogiques permettent aux participants de reformuler les objectifs, de formaliser les idées clés qui ont été retenues, de repérer les situations que les acquis de la formation peuvent permettre de résoudre.

Le stagiaire comme " acteur social "

On se forme pour agir. On cherche à savoir si la personne va pratiquer et comment elle va le faire.

On va aider la personne à anticiper la mise en œuvre des acquis en :

- faisant émerger des points de comparaison avec la situation antérieure à la formation ;
- aidant à repérer des situations concrètes qui vont mobiliser les acquis de la formation ;
- aidant à identifier les résistances internes et externes liées au contexte ;
- permettant d'identifier les points d'appuis pour lever les difficultés repérées.

Ces 3 entrées sont toutes utiles, chacune à sa manière, pour une évaluation complète des actions de formation. Il revient également au formateur ou à l'équipe de formation de procéder à sa propre évaluation : retour sur le déroulement pédagogique du stage et sur son animation.

Source : Jean Paul Martin et Emile Savary " *Intervenir en formation* " Editions Chronique Sociale, septembre 1998

méthodes

Projets d'éducation à l'environnement

Guide pratique d'évaluation

Situer l'évaluation au cœur de son projet d'éducation à l'environnement : telle est l'ambition de ce guide pratique à destination des enseignants et éducateurs engagés seuls ou en partenariat dans une action pédagogique. Il a été réalisé sous la direction de Dominique Cottureau.

Ce guide a été conçu au sein du Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne (REEB) car la pensée qui le guide

est, d'une part, que l'évaluation doit accompagner toute intervention pédagogique. L'éducation est un processus incertain, humain, complexe, qui peut aussi bien aliéner ou épauler, normaliser ou différencier, freiner ou accompagner. Il est important que le pédagogue reste lucide dans son action. D'autre part, l'EEDD est un champ en construction. Il faut donc s'outiller pour "observer" son devenir, construire en avançant et être réel-



lement dynamiseur de changements.

Ce guide comprend deux parties :

- **Une partie Méthodologique** pour interroger le système de sens qui soutient le projet et définir l'évaluation en fonction de ce système. Elle vous aide à répondre aux questions : qu'est-ce qu'évaluer ? Pourquoi veut-on évaluer ? Que veut-on évaluer ? Qui évalue ? Comment évaluer ? Quand évaluer ? Et que fait-on de l'évaluation ?

- **Une partie Technique** avec 37 exemples concrets d'outils d'évaluation classés par catégories : les jeux, les questionnaires, les inventaires de contrôle, les graphiques, les évaluations projectives, les évaluations par appréciation, les évaluations par consultation et les contrôles environnementaux.

Une évaluation sensée, sensible et partagée devrait aider les porteurs de projets à définir le développement durable que le Réseau souhaite et la pédagogie qui le soutient.

Contact :

SCEREN CRDP Bretagne
Tél. : 02.23.21.77.00
crdp@ac-rennes.fr

Réseau d'Evaluation et de Suivi des Politiques Environnementales des Collectivités Territoriales

respect

Si aujourd'hui chacun s'entend sur la nécessité de préserver les richesses de notre environnement, tout en veillant à une bonne gestion des finances publiques. Les pratiques d'évaluation dans les collectivités restent encore balbutiantes en France alors qu'elles s'affirment comme un pilier du développement durable.

S'engager dans une démarche d'évaluation, c'est inscrire son action dans le long terme. C'est aussi et surtout se détacher de la navigation à vue pour conduire ses politiques en connaissance de causes et de conséquences. Un changement culturel souvent difficile à appréhender mais qui apporte des avancées insoupçonnées à la collectivité.

A travers les échanges et grâce à son soutien, *r.e.s.p.e.c.t* apporte des outils d'évaluation performants créés par et pour les collectivités :

• **Un projet d'évaluation** ; pilier de la démarche, le projet d'évaluation propose une méthodologie précise, du diagnostic à la

création du référentiel adapté.

• **Un logiciel de gestion**, qui n'est certes pas l'outil miracle mais un formidable support / prétexte à la transversalité, à la diffusion de la culture de l'évaluation dans les services (informatique, environnement, urbanisme, etc.) et à l'émancipation de la collectivité sur le sujet de l'évaluation. Le logiciel permet aussi la création d'une solide base de données, permettant à la collectivité de ne pas perdre la mémoire de ses données.

• **Une banque d'indicateurs** régulièrement enrichie par les productions des membres du réseau et facilement adaptable à la collectivité et à ses projets.

L'objectif de l'association *r.e.s.p.e.c.t* n'est donc pas d'évaluer les politiques de la collectivité mais de leur donner les moyens de s'approprier cette démarche. Individualisé pour chaque adhérent, l'accompagnement à la mise en place de l'évaluation est pour *r.e.s.p.e.c.t* au moins autant essentiel que l'utilisation des outils.

www.respect.asso.fr

)) Pour en savoir plus...

Sur les chemins de l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable, où en sommes-nous ? Quelles évaluations pour comprendre et progresser ? sont les deux principales questions que se sont posées les participants du dernier séminaire organisé par le Pôle national de ressources en EEDD à Cerizay dans le département des Deux-Sèvres du 22 au 25 novembre.

Les 76 participants ont pu pendant ces quatre jours travailler en alternance entre les conférences, les ateliers de témoignages, d'échanges, de réflexion et de production sur la mise en œuvre des démarches d'évaluation et de l'adéquation entre la réalité de nos pratiques et la nature des enjeux au niveau des stratégies, de la pédagogie, de nos pratiques professionnelles et citoyennes et au sein des organisations dans le champ de l'EEDD.

Les Actes bientôt en ligne sur le site du PNREDD :
www.pole-education-environnement.org



horizons

Zoom sur...

D'autres exemples d'évaluation

• DELMAIRE, Yves

Elaborer un plan d'interprétation. Atelier technique des Espaces Naturels, 12/1989. 72 p. ill. (Cahiers techniques ; 25)

Résumé : Méthodologie pour l'interprétation des espaces naturels protégés, à l'attention de leurs gestionnaires.

ED. EN 17/ BOUVET, Chantal

Projet fédérateur d'éducation à l'environnement EDEN 17 - circonscription de Royan. ED. EN 17, 2002. 81 p. + annexes

Résumé : Présentation d'un projet fédérant les écoles de la circonscription de Royan.

GALICO, Agnès/LAEMMEL, Christine

Evaluation d'une exposition multisensorielle pour les enfants voyants et non-voyants. Musée zoologique de Strasbourg, 2003. 72 p. ISBN 2-908980-14-2

Résumé : Les organisateurs d'une exposition multisensorielle reviennent sur leur parcours et leur expérience afin de donner des pistes à ceux qui souhaitent rendre accessibles au public mal-voyant les espaces culturels.

GIORDAN, André /SOUCHON, Christian /CANTOR, Maryline

Evaluer pour innover : musées, médias et écoles. Z'édicions, 1993. 202 p. (Collection André Giordan et Jean-Louis Martinand) ISBN 2-87720-121-X

Résumé : Exemples concrets d'évaluations de produits ou actions de culture scientifique et technique.

GUILLOT-MARCHI, Caroline/ QUEINNEC, Grégoire

Evaluation du programme pédagogique "Rouletaboule". Fondation de France, 1996. 82 p.

Résumé : Évaluation de la méthodologie du programme sur les déchets.

Comment évaluer une action ou un projet ?

L'évaluation se déploie dans une multiplicité de registres qui vont du plus opérationnel au plus philosophique et qui, chacun, signale une « porte d'entrée » évaluative :

- **le registre de la cohérence** qui interroge les liens qui existent ou non entre l'action d'une part et le système des valeurs ou de références qui fonde la structure ou la politique dans laquelle cette action s'inscrit.

- **le registre de la pertinence** qui cherche à évaluer la réponse mise en place est la plus adéquat possible au regard du problème à traiter, au vu du diagnostic initial.

- **le registre de l'efficacité** qui suppose au préalable que les résultats recherchés aient été clairement identifiés. Car l'efficacité n'est pas une notion absolue. Elle ne se mesure qu'au regard d'objectifs initiaux clairement identifiés. Donc, c'est à l'aide de ces résultats attendus que seront mesurés les résultats constatés : correspondent-ils où non aux résultats visés ? Sont-ils différents ? Pourquoi ?

- **le registre de la faisabilité** directement induit par le constat précédent de l'efficacité ou de la non efficacité.

Le constat des écarts entre résultats visés et résultats atteints amène en effet à s'interroger sur les causes de ces écarts. On a coutume d'explorer les diverses causes de non efficacité à l'aide de la grille des « 5 M » (Moyens humains, Moyens techniques, Méthodes, Média (communication interne et externe), Milieu (contexte)).

- **le registre de l'efficience** (souvent présenté en terme de rapport (« écrits avantages »)) qui vise à apprécier en quoi l'ensemble des moyens (humains, techniques et financiers) engagés se justifient au regard des résultats constatés. Cette appréciation n'est pas complètement rationnelle (comme toute mesure de la valeur) dans la mesure justement où la valeur résultat recherché ou constaté à plus ou moins de « prix » aux yeux de celui qui porte l'appréciation d'efficience.

- **le registre de l'attractivité** qui déplace la problématique évaluative depuis la question du process évalué vers le registre des intérêts sous-jacents au projet évalué. En d'autres termes, chacun des acteurs concernés par l'action évaluée (usagers, opérateurs, financeur, partenaire, prescripteur, etc.) a des attentes différentes qui vont être plus ou moins satisfaites par l'action évaluée.

Source : Travaux internes au réseau de consultants Pluralis

) Fenêtres ouvertes sur le Net ! (

@ • <http://evaluation.francophonie.org>
" Le site portail de l'évaluation dans l'espace francophone "

La création et l'édition de ce site ont été décidées et sont financées par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Sa perspective générale est d'amorcer une dynamique francophone dans le domaine de l'évaluation de politiques publiques, et de capitaliser les connaissances et les pratiques dans ce domaine. ■

@ • <http://www.evaluation.gouv.fr>
" Le Conseil National de l'Evaluation "
L'objectif est de faciliter l'accès du plus grand nombre (acteurs de l'évaluation, médias, chercheurs, grand public) à l'ensemble des données d'évaluation produites par les organismes publics. ■

chronique bibliographique

évaluation

• Généralités sur l'évaluation en formation

ABRECHT, R. *L'évaluation formative : une analyse critique*. De Boeck Université, 1991. 144 p. (Pédagogies en développement).

Ouvrage de réflexion sur l'évaluation formative.

AVANZINI, G. (dir)/collectif. *La pédagogie aujourd'hui*. Dunod, 1996. 255 p. (Savoir enseigner).

Vue d'ensemble du contenu de la pédagogie au XXème siècle.

BEAUTE, J. *Les courants de la pédagogie contemporaine*. Chronique sociale, 1998. 184 p. (Pédagogie/Formation).

BONNIOL, J.-J./VIAL, M. *Les modèles de l'évaluation : textes fondateurs avec commentaires*. De Boeck, 1997. 368 p. (Pédagogie).

Panorama critique des comportements d'évaluation.

FIGARI, G. *Evaluer : quel référentiel ?* De Boeck Université, 1998. 191 p. (Méthodologie de la recherche).

Ouvrage théorique et pratique.

HADJI, C. *L'évaluation des actions éducatives*. PUF, 1992. 230 p. (L'éducateur).

Introduction générale à l'évaluation en éducation.

OUELLETTE, L.-M. *La communication au coeur de l'évaluation en formation continue*. PUF, 1996. 180 p. (Pédagogie d'aujourd'hui).

Analyse des façons d'évaluer les apprentissages et proposition d'un modèle interactif d'évaluation formative.

PERETTI, A. de/ BONIFACE, J./ LEGRAND, J.-A. *Encyclopédie de l'évaluation en formation et en éducation : guide pratique*. ESF, 1998. 556 p. (Pédagogies / Outils).

Panorama exhaustif et critique des méthodes d'évaluation.

PIQUE, B. *L'évaluation participative de la formation : un outil de management*. Chronique sociale, 1990. 186 p. (Formation).

Pol'Evalue. *Colloque international : Ethique et qualité dans l'évaluation*. AEP, 1999. CD-rom.

Textes sur l'évaluation dans les domaines des politiques, de formation scolaire, universitaire, continue et des liens entre formation et emploi.

• L'évaluation en éducation à l'environnement

Éducation relative à l'environnement : Regards - Recherches - Réflexions volume 2, Université du Québec à Montréal / FUL/ Ifrée-ORE, 2000. L'évaluation en éducation relative à l'environnement.

Présentations de recherches et de réflexions sur les fondements, la théorie et la pratique de l'évaluation en EE.

COTTEREAU, D. *Alterner pour apprendre : entre pédagogie de projet et pédagogie de l'écoformation*. Réseau Ecole et Nature, 1997. 69 p.

La pédagogie de projet en éducation à l'environnement.

Ecole et Nature. Phase 5 : évaluation du projet, de la démarche, à chaud et vue de l'intérieur ! In *La pédagogie de projet : outil d'éducation à l'environnement*. Ecole et Nature, 1996, pages 91-103

Présentation de la phase d'évaluation dans la pédagogie de projet.

Ecole et Nature. Evaluer. In *Guide pratique d'éducation à l'environnement : monter son projet*. Chronique sociale, 1999, pages 211-219

Présentation de l'évaluation des actions d'éducation à l'environnement.

PNUE. *Education environnementale : module pour la formation initiale des maîtres et des inspecteurs de l'enseignement primaire : [extraits]*. UNESCO - PNUE, non paginé.

SAUVE, L. Pour une recherche-action en éducation relative à l'environnement. In *Pour une éducation relative à l'environnement : élément de design pédagogique*. Guérin, 1994, pages 291-309

Résumé : L'évaluation des changements induits par les actions d'éducation à l'environnement.

SAVOIE-ZAJC, L. Les processus de recherche-action collaborative et d'évaluation continue en éducation relative à l'environnement. In *Éducation relative à l'environnement : Regards- Recherches - Réflexions volume 1*. Université du Québec à Montréal / FUL/ Ifrée-ORE, 1999., 203-208

Définition de la recherche-action dite collaborative et de ses liens avec l'évaluation continue.

• Évaluation des politiques environnementales ou du développement durable

AYONG LE KAMA, A./ LAGARENNE, C./ LE LOURD, P. *Indicateurs nationaux du développement durable : lesquels retenir ?* La Documentation Française, 2004. 236 p.

Vue d'ensemble synthétique mettant en valeur les évolutions de la France à la lumière d'une sélection d'indicateurs.

BOUTAUD, A. *Le développement durable : penser le changement ou changer le paysage ?* Ecole nationale supérieure des Mines de St Etienne, 2005. [570] p.

Thèse. Bilan et analyse des outils d'évaluation des politiques publiques locales en matière de développement durable en France. Téléchargeable sur <http://www.agora21.org/entreprise/sommaire4.html>

Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA). *Politiques territoriales et développement durable : résultats de l'appel à propositions de recherche*. Ministère de l'écologie / Ministère de l'équipement, 05/2004. 61 p.

Quel éclairage scientifique apporter aux questions du développement durable pour les acteurs du territoire ?

• Évaluation d'outils pédagogiques

LEGRAND, E. *Grille d'évaluation d'outils en ErE*. FUL, 1999. 19 p.

Outil pratique pour évaluer un outil pédagogique selon 4 critères.

LEGRAND, E. / PIETTE, S.-A. *Guide d'aide à la construction d'un outil didactique d'éducation relative à l'environnement (ErE)*. FUL, 1999. 109 p.

Guide pratique pour construire et auto-évaluer un outil pédagogique (jeu, exposition, fichier d'activités) étape par étape.

ADEME. *Guide de projets éducatifs à l'environnement : repères méthodologiques, sélection d'outils pédagogiques*. ADEME Editions, 2003. 172 p.

Répertoire d'outils pédagogiques testés et évalués par des praticiens de l'éducation à l'environnement (principe de la démarche de projet).

L'ensemble des actions de l'Ifrée est soutenu financièrement par :



Direction Régionale de l'Environnement
POITOU-CHARENTES

ACADÉMIE
DES POLITIQUES
ÉDUCATIVES

REGION
Poitou
Charentes
la démocratie participative

Bibliographie réalisée avec l'aimable participation de Véronique BAUDRY du Pôle national de ressources en éducation à l'environnement vers un développement durable.



Directeur de publication : Marie LEGRAND - Comité de rédaction : Ifrée et ses partenaires
Secrétariat de rédaction : Élodie LE THIEC - Coordination : Francis THUBÉ
Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement en Poitou-Charentes
Carrefour de la Canauderie - Forêt de Chizé - 79360 Villiers-en-Bois - Tél. : 05 49 09 64 92 - Fax : 05 49 09 68 95
e-mail : ifree@ifree-ore.org - <http://www.education-environnement.org>
Impression : Actiade (Foncouverte-17) - Dépôt légal : décembre 2005 - ISSN 1760 - 1061